



DELIBERATION N°2025/028/MJI PORTANT AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PRET D'UN MONTANT DE 823 200 EURO CONSENTI PAR LA CAISSE DE DEPOT ET CONSIGNATION POUR LE FINANCEMENT DES OPERATIONS « REMISE EN FONCTIONNEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC FILAIRE ET SOLAIRE, A LA SUITE DE DEGAT DU CYCLONE CHIDO »

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 16

De votants : 16

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 16 juin 2025

Présents :

ALI BACARI CHARAFINA, ALIDINA ASSANI CHAKA, MADI MARI DAROUECHI, MDALLAH ANLAMATI, SOILIH ANSOUMATI, OUMAR SAINDOU, SOUFFOU ABDALLAH, ANLI AYOUBA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, SOUFFOU ZAIN-YA, AHMED SAID, ADAM TOILIHATI, HEDJA KOURAICHIA, ABDALLAH MAMALI, MBAE LADHATI, NOUDJOU MADI ASSANI

Absents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, SAID MADI ZAINA, NOUDJOU MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUSSENI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, VITA SOIDIKI, MROIVILI AMINA, MADI MOITSOUMOU, BOURA MCOLO VITA, SAINDOU MOHAMADI

*Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

Dans le cadre des opérations de reconstruction, la commune de M'tsangamouji a fait appel à la banque des territoires qui au travers de la caisse des dépôts et des consignations propose des prêts spécifiques.

Après instruction du dossier, un prêt pour la remise en état du réseau d'éclairage public filaire et solaire a été enregistré à hauteur de 823 200 €.

Veuillez trouver ci-dessous les conditions du prêt :



Offre CDC (multi-périodes)				
Caractéristiques	Prêt Cohésion Sociale ²			
Enveloppe	Catastrophe naturelle Mayotte			
Durée d'amortissement	30 ans			
Montant	823 200 €			
Commission d'instruction	0 €			
Pénalité de dédit	1 %			
Durée de la période	Trimestrielle			
Taux de période	0,5 %			
TEG ¹	1,99 %			
Phase d'amortissement 1				
Durée du différé d'amortissement	60 mois			
Durée	5 ans			
Index	Taux fixe			
Marge fixe sur index	-			
Taux d'intérêt	0 %			
Périodicité	Trimestrielle			
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire			
Condition de remboursement anticipé volontaire	Sans indemnité			
Modalité de révision	Sans objet			
Taux de progression de l'amortissement	0 %			

Il est donc demandé aux membres du conseil municipal d'autoriser Le Maire de signer auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne de Prêt pour un montant total de 823 200 € et dont les caractéristiques financières sont désignées ci-dessus.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1) D'autoriser Le Maire à signer auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne de Prêt pour un montant total de 823 200 € et dont les caractéristiques financières sont désignées ci-dessus.
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Signé par : **Said Maanrifa**
IBRAHIMA
 Date : 25/06/2025
 Qualité : Maire

Fait et délibéré, le 22/06/2025
Pour extrait conforme,
Le Maire
IBRAHIMA SAID MAANRIFA